

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lisez le document ci-dessus, puis répondez aux questions suivantes :

1. Que révèle l'étude menée par l'association Recherches et solidarités ?

L'étude menée par l'association Recherches et solidarités révèle que le montant des dons ISF a atteint la somme record de 254 millions d'euros en 2016.

2. Les dons effectués dans le cadre de l'ISF ont baissé entre 2015 et 2016. VRAI FAUX

Justification : « La première étude de l'association Recherches et solidarités, publiée en 2016, avait établi que les dons effectués en 2015 dans le cadre de l'ISF atteignaient 220 millions d'euros. »

3. À quoi est dû le montant des dons de 2016 ?

« Ce montant record résulte avant tout de l'augmentation du nombre de donateurs. »

4. Que permet un don à une personne assujettie à l'Impôt sur la Fortune ?

Un don d'une personne assujettie à l'ISF permet « une réduction d'impôt égale à 75 % des sommes données à une fondation. »

5. Il y a plus de donateurs car il y a plus de personnes assujetties à l'ISF. VRAI FAUX

Justification : « La croissance des donateurs s'avère ainsi bien supérieure à celle du nombre de foyers redevables de l'ISF. »

6. Quelle est l'action des associations pour générer des dons de ce public spécifique ?

Les associations « identifient de mieux en mieux ces grands donateurs potentiels et ont développé des arguments spécifiques pour les convaincre ».

7. Quel est le montant moyen des dons ?

Le montant moyen des dons est 5 000 €.

8. Face à la réforme proposée par le nouveau Président de la République, quelles sont les réactions ?

Certaines personnes s'inquiètent de la nouvelle réforme proposée par M. Macron qui prévoit d'alléger l'ISF ce qui pourrait dissuader les personnes assujetties à cet impôt de faire des dons. D'autres restent confiants et pensent que les donateurs ont été fidélisés et que le don est devenu une habitude.